L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) publie l'étude de définition du système d'information de l'Hospitalisation à Domicile. Ce document vise à expliciter les besoins fondamentaux des établissements d'hospitalisation à domicile en tenant compte de la spécificité de leur activité. Il s'adresse aux établissements d'HAD et aux professionnels partenaires, aux éditeurs de logiciels de santé et aux opérateurs publics, nationaux ou régionaux, en charge de la maîtrise d'ouvrage e-santé.

Ce document présente le résultat d'une étude de définition du système d'Information de l'Hospitalisation à Domicile (HAD), ayant vocation à établir la base d'élaboration des spécifications et du programme fonctionnel du SI HAD.

Un travail inédit associant près de 40 professionnels de l'HAD

Pour accompagner les établissements d'hospitalisation à domicile dans la définition de leurs systèmes d'information, l'ANAP a engagé cette étude en associant six établissements de santé ayant une activité HAD, publics comme privés, spécifiquement HAD ou multi-activités. Au total, près de 40 professionnels de l'HAD ont contribué à ce travail (soignants, cadres, responsables de la coordination, gestionnaires, professionnels du système d'information).

Sophie MARTINON, directrice générale de l'ANAP, revient sur cette publication qui est le fruit de six mois de travail.

«Depuis la publication en 2009 du Livre Blanc sur le Système d'Information de l'Hospitalisation à Domicile, sous l'égide de la Fédération Nationale de l'Hospitalisation à Domicile, peu d'études ont été consacrées aux particularités de l'activité d'Hospitalisation à Domicile et à leurs incidences sur les systèmes d'information. Or, durant ces dernières années, les besoins des professionnels relatifs au système d'information de l'HAD sont de plus en plus aigus.»

L'étude de définition du SI HAD couvre l'ensemble du champÂÂ : dossier patient et soins, activités support aux soins, système d'information de gestion, système d'information pour l'exploitation de données, le pilotage et l'aide à la décision.

Une première prise en compte des particularités de l'activité d'hospitalisation à domicile

L'objectif de cette étude est de porter une attention particulière aux domaines sur lesquels les progrès des systèmes d'information de l'HAD sont les plus attendus, que ce soit en matière de réponse aux besoins fonctionnels, de prise en compte des évolutions technologiques, d'intégration et d'interopérabilité.

Elisabeth HUBERT, présidente de la FNEHAD, s'est félicitée de l'aboutissement de ce travail.

«La publication de cette étude de définition du système d'information de l'HAD permettra aux établissements de santé d'organiser, de façon concertée avec les éditeurs de logiciels, l'évolution et le renforcement de leurs systèmes d'information, afin de les rendre plus adaptés aux exigences actuelles notamment de mobilité et d'ouverture sur les outils de communication et d'échange.»